

Violences faites aux femmes

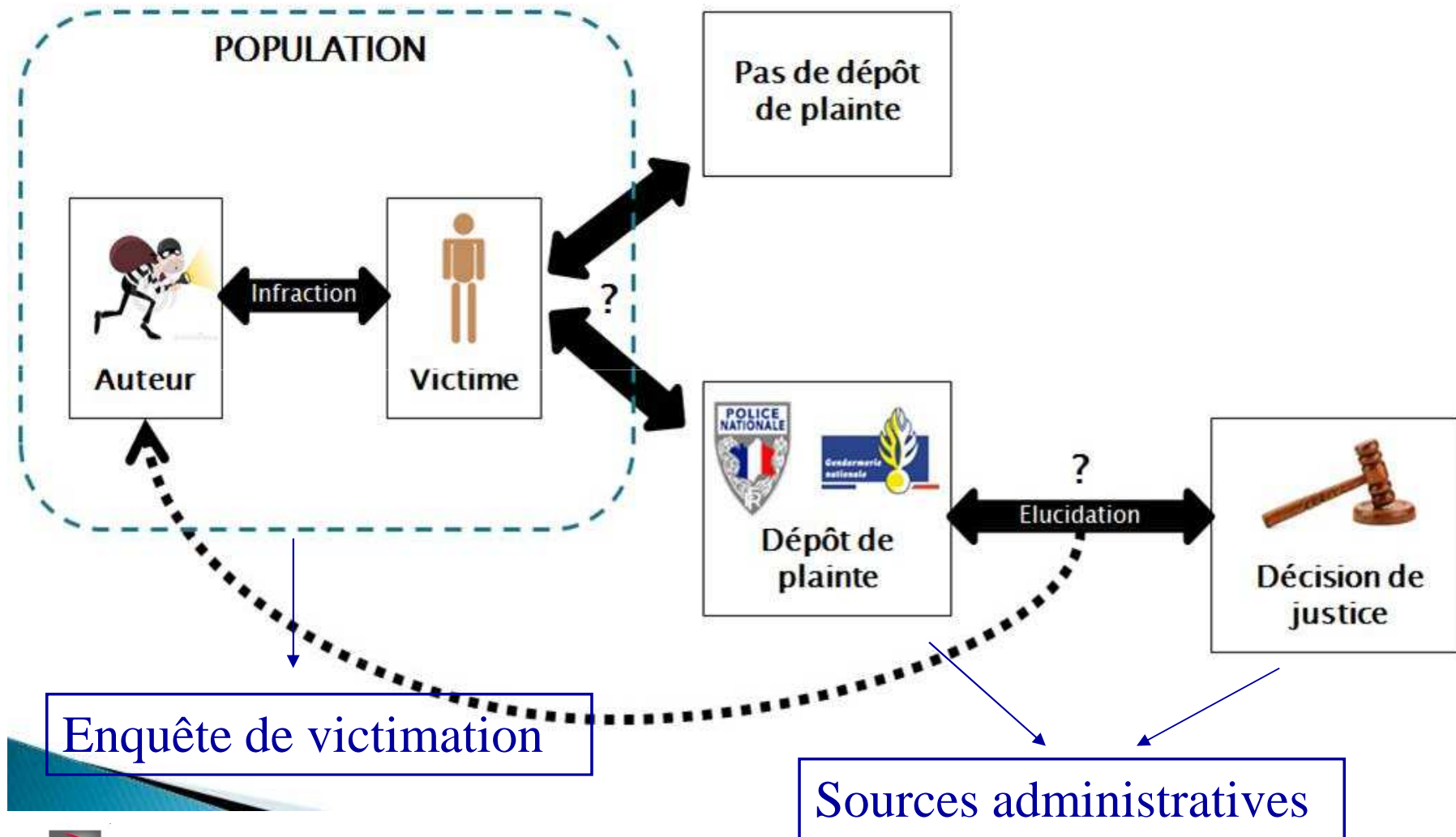
Colloque Mobiliser les professionnel-le-s par la formation

Paris, le 20 novembre 2014
Université Descartes Paris 5



Mesurer pour comprendre

De la délinquance subie aux dépôt de plainte et à la décision de justice



L'enquête « Cadre de vie et sécurité » INSEE-ONDRP

- Caractériser et dénombrer les victimations ménages et individus
 - ✓ Mesurer le taux de plainte par type de victimation
 - ✓ Déterminer le profil des ménages et individus victimes
 - ✓ Analyser l'opinion des personnes concernant leur cadre de vie et la sécurité
- Champ : ménages ordinaires en Métropole
 - ⇒ Les victimes vivant en outre-mer ou en collectivités ou sans domicile fixe ne sont pas recensés

Un protocole particulier visant à favoriser les déclarations

- Un questionnaire auto-administré passé avec un casque audio
 - ✓ Enquêté seul, face au clavier
 - ✓ Version française et fichiers sons étrangers
 - ✓ Répondant âgé entre 18 et 75 ans
 - Assurer l'entière confidentialité de l'entretien sur des questions intimes
 - ✓ Favoriser les réponses
 - ✓ Ne pas mettre l'enquêté(e) et l'enquêteur en danger
- ⇒ **Les résultats s'appuient sur des déclarations.** Malgré le protocole, des victimes ne souhaitent pas en parler dans l'enquête
- ⇒ **L'enquête permet de tirer des enseignements des faits subis** par les victimes

Les violences physiques ou sexuelles au sein du couple

- 1% de femmes /an de 18 à 75 ans, victimes de violences conjugales par un conjoint ou ex-conjoint
 - ✓ Soit une estimation de 216 000 femmes
- Davantage de violences physiques que sexuelles
 - ✓ 3 sur 10 ont subi des violences sexuelles
 - ✓ 1 sur 10 des faits de violences physiques et sexuelles
- Des violences répétées
 - ✓ 7 sur 10 ont connu plusieurs épisodes de violences conjugales sur les deux dernières années
 - ✓ 8 sur 10 pour les victimes de violences sexuelles

Les démarches des victimes de violences conjugales

- Peu porte plainte, surtout si elles vivent encore avec leur conjoint
 - ✓ 2 sur 10 contre 5 sur 10 lorsqu'elles ne vivent plus avec l'auteur des faits
- Plus des 2/3 des femmes victimes habitent toujours avec leur conjoint
 - ✓ 24% ont consulté un médecin
 - ✓ 19% un psychiatre ou un psychologue
 - ✓ 19% ont parlé aux services sociaux
 - ✓ 18% s'est rendue au commissariat ou à la gendarmerie
 - ✓ le recours aux numéro vert et associations est moins fréquent (respectivement 10%)
 - ✓ la moitié n'ont effectué aucune démarche

Les enfants exposés aux violences conjugales

- 1% d'enfants vivent dans des ménages où des femmes sont victimes de violences conjugales, physiques et/ou sexuelles
 - ✓ soit une estimation de 145 000 enfants
- 2/3 de ces enfants vivent dans des ménages où les faits de violences sont répétées
- Des enfants plus souvent jeunes
 - ✓ 42% ont moins de 6 ans (contre 32% dans la population des ménages)
 - ✓ ils vivent plus souvent dans des familles monoparentales et dans des ménages moins aisés

Violences conjugales et territoires

(Exploitation Ined)

- Les violences conjugales sont aussi fréquentes en ville qu'à la campagne
- Les démarches entreprises par les victimes varient
 - ✓ **Le recours à la police est plus fréquent dans l'unité urbaine parisienne**, où les femmes profitent davantage également d'un **accompagnement pluri professionnel**.
 - ✓ **En zone rurale, les victimes ont davantage recours au professionnel-le-s de la santé** et moins aux associations et aux numéros d'écoute.

Les femmes victimes de viols ou de tentatives de viols

- 0,4% de femmes victimes /an, âgées de 18 à 75 ans
 - ✓ Soit une estimation de 86 000 femmes
- Dans 86% des cas, la victime connaît son agresseur
 - ✓ dans 54% des cas, c'est un membre du ménage au moment des faits
- 1 femme sur 10 porte plainte
 - ✓ 24% se sont rendues au commissariat ou à la gendarmerie
 - ✓ 26% a consulté un médecin à la suite de cet incident
 - ✓ 30% ont vu un psychiatre ou un psychologue

MERCI DE VOTRE ATTENTION



Mesurer pour comprendre

